

Initiation à l'apiculture



Les objectifs pédagogiques : Être capable de posséder et de conduire une ruche et un atelier de production apicole.
 A l'issue de la formation le stagiaire sera apte à : Identifier et gérer les principales maladies de l'abeille, Mettre en place les différentes méthodes prophylactiques, Maintenir son cheptel, Diviser ses colonies, Renouveler ses reines
 N'hésitez pas à contacter votre Conseiller Agronomique Préconisateur pour de plus amples renseignements

L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise ou raison sociale :

N° de SIRET :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Merci de nous indiquer les coordonnées de la personne à qui nous devons adresser le questionnaire de satisfaction faisant suite à la formation

Nom, Prénom Email :

LE OU LA STAGIAIRE

Nom d'usage : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date & lieu de naissance : / / 19 à

Département de naissance :

Portable : Email :

Formation de 3 jours sur Brignoles :

11 décembre 2019, 14 janvier 2020, 5 mars 2020

VIVEA (cotisation MSA chef d'entreprise, chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide-familial, cotisant solidaire, candidat à l'installation).

Merci de joindre un chèque de 105 € TTC correspondant au reste à payer une fois la prise en charge versée VIVEA déduite.

FAFSEA et autres fonds.

Merci de prendre contact avec votre organisme collecteur pour connaître la prise en charge. Nous vous demandons de bien vouloir joindre à votre inscription un chèque de 525 € TTC à l'ordre de RACINE SAP. Il servira au paiement de la formation.

